



LE 5 OCTOBRE 2021 :

GAGNONS ENSEMBLE À FAIRE ENTENDRE NOS REVENDICATIONS !

Malgré la crise sanitaire et sociale, le gouvernement continue ses tentatives de divisions et multiplie les discours contradictoires auprès de la population et des salariés·e·s ; ceci en poursuivant une politique de casse de la Sécurité Sociale, notamment en fragilisant son financement, et en tentant d'imposer une réforme de l'assurance-chômage régressive et un recul de l'âge de départ en retraite. Il continue d'asphyxier l'hôpital public, l'offre de soin publique comme privée et l'ensemble des services publics ; cela en organisant, notamment, la dégradation des conditions de travail des professionnels qui travaillent dans les établissements du sanitaire, du médico-social et du social.

LES SALARIÉ·E·S INDISPENSABLES DEVENU·E·S AUJOURD'HUI JETABLES !

Depuis le début du mois d'août avec la loi « relative à la gestion de la crise sanitaire », le Pass sanitaire s'impose, la CGT rappelle qu'elle s'oppose à ce que la situation sanitaire soit utilisée par le gouvernement et le patronat pour accélérer la remise en cause des droits et des acquis des salarié·e·s et des jeunes. Pour la CGT, la vaccination représente un progrès considérable en termes de santé publique, mais elle s'oppose à toute sanction ou exclusion de salarié·e, considéré·e hier indispensable et aujourd'hui jetable ! Cette obligation vaccinale autoritaire a comme conséquence le risque de ruptures de la continuité des soins et du suivi social de la population dues à des manques d'effectifs dans les établissements. C'est inacceptable ! Cette responsabilité incombe entièrement à l'État et aux directions des établissements.

: REGAGNONS LA PAROLE ET DES DROITS !

Le gouvernement et le patronat réduisent nos conquises au travail, le rôle des instances représentatives de personnel, alors que dans ce contexte lourd de conséquence pour la santé et la sécurité des travailleuses et travailleurs, il faudrait, au contraire, renforcer les missions du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail au sein des établissements.

Les débats parlementaires sur la Loi de Finance et de la Sécurité Sociale 2022, et les élections présidentielles et législatives approchent, il est temps que les revendications des salarié·e·s soient au cœur des priorités de ces futures échéances.

Les salarié·e·s des secteurs de la santé et de l'action sociale ont été exemplaires pendant cette crise. Cela doit se traduire concrètement par des actes forts et immédiats en faveur de leurs légitimes revendications.

LE 5 OCTOBRE SERA L'OCCASION D'ALLER PORTER HAUT ET FORT :

- » L'augmentation de nos salaires,
- » La formation et l'embauche massive de professionnels,
- » L'arrêt des restructurations incessantes et délocalisations/suppressions de services de lits,
- » L'amélioration de nos conditions de travail,
- » Un départ à la retraite à 60 ans et la reconnaissance de la pénibilité pour un départ anticipé de nos métiers dans le secteur public comme privé,
- » Aucune sanction, suspension ou licenciement en lien avec l'obligation vaccinale,
- » Un financement de nos établissements et de la sécurité à la hauteur des besoins.



Engageons ensemble une grande mobilisation pour gagner des négociations sur la base de nos revendications !

TOUTES ET TOUS, EN GRÈVE ET EN MANIFESTATION UNITAIRE LE 5 OCTOBRE POUR UN MEILLEUR MONDE DU TRAVAIL !

Manifestation mardi 5 octobre 2021

ALBI 14h30 place du Vigan/CASTRES 11h place Soult

Appel CGT-FO-FSU-SUD